

Addiction au tabac, délinquance et effritement des liens entre parents et enfants en contexte urbain camerounais

Abraham HAROUNA

Sociologie, Université de Douala
Cameroun

harounaabraham@yahoo.fr

Yatouma VAGAÏ

Anthropologue, Université de Douala
Cameroun

Yatouma26@gmail.com

Résumé :

Les enfants qui font usage du tabac et des autres substances psychotropes sont hautement marginalisés et sont appelés à s'auto-responsabiliser aussi bien face à leur santé qu'à leur intégration sociale. Cette étude qualitative, inspirée de la combinaison de deux théories, l'ethnométhodologie et la théorie de la gestion relationnelle de soi, a cherché à comprendre les conduites socioéducatives des parents pour maîtriser la délinquance et l'intoxication aiguë de leurs enfants addictifs et dépendants au tabac et à la drogue. Trente-cinq personnes ont participé à l'étude par le biais des récits de vie (15) et des entrevues individuelles semi-dirigées réalisées auprès de 10 élèves consommateurs ou passeurs de drogue et de 10 parents. Les données ont été analysées thématiquement. Les résultats montrent que, l'addiction des enfants aux tabac et autres associés conduit les parents à leur délaissement. Si la position des parents au sujet de leur implication dans la quête des solutions à la délinquance et à la santé mentale de leurs enfants est partagée, les enfants drogués quant à eux sont enclins de vivre détachés de leur milieu familial. Intégrés dans une nouvelle famille et placés sous la responsabilité d'un « répé »¹, chef de clan administrant un « territoire », les enfants drogués sont dans leur immense majorité dans un processus de construction identitaire spécifique leur permettant d'évoluer dans ce champ d'activités illicites où tout est permis. En conclusion, très peu d'enfants livrés à la drogue dans les zones urbaines du Cameroun bénéficient de la protection des parents bien que cela soit le vœu des mères, principales victimes, qui perçoivent impuissamment les choix de leurs fils à vivre déconnectés de l'unité familiale.

Mots clés : addiction, tabagisme, enfants/jeunes, liens familiaux, substances psychotropes, drogue

¹ « Répé », en langage de rue désigne le père

Abstract:

Children who use tobacco and other associated drugs are highly marginalized and are called upon to take responsibility for both their health and social integration. This qualitative study, inspired by the combination of two theories, ethnomethodology and the theory of relational self-management, sought to understand the socio-educational behaviors of parents to control delinquency and acute intoxication in their addictive and tobacco-dependent children. Thirty-five people participated in the study through life stories (15) and semi-structured individual interviews with 10 students who use or smuggle drugs and 10 parents. The data were analyzed thematically. The results show that children's addiction to tobacco and other associates leads parents to abandon them. If the parents' position on their involvement in the search for solutions to delinquency and mental health Integrated into a new family and placed under the responsibility of a "répé", a clan chief administering a "territory", the vast majority of drugged children are in a process of specific identity construction allowing them to evolve in this field of illicit activities where everything is permitted. In conclusion, very few children given over to drugs in urban areas of Cameroon benefit from the protection of their parents, although this is the wish of mothers, the main victims, who powerlessly perceive the choices of their sons to live disconnected from the family unit.

Key words: addiction, smoking, children/young people, family ties, drug, Cameroon

Introduction

Le tabagisme et la consommation de la drogue par les enfants et les jeunes sont une réalité dans les zones rurales et urbaines au Cameroun. Dans les quartiers défavorisés ou encore en construction des villes comme Yaoundé et Douala, se développent des gangs d'enfants délinquants, scolarisés ou non, dont les principales activités s'insèrent dans la commercialisation, le trafic, la distribution et la consommation du tabac, du whisky en sachet et de la drogue. En dépit des mesures¹ anti-tabac entreprises au Cameroun, de nombreux enfants désorientés et détournés par les pairs sont livrés aux affres des industries du tabac, des drogues ou leurs usages illicites, et sont devenus toxicomanes. Ces derniers constituent désormais une menace constante pour leur famille et le voisinage au regard des violences qu'ils perpètrent dans les établissements scolaires et au sein de la communauté de manière générale. En permanent conflit avec eux-mêmes, ces enfants toxicomanes, indésirables et nuisibles, sont négligés et rejetés par tout le monde.

Loin d'être d'un fait ignoré, la consommation du tabac et autres associés font l'objet de débats tant dans les instances politiques que scientifiques dans le monde. En raison du fait que le tabagisme constitue un des plus grands fléaux en milieu jeune et qu'il a des effets néfastes sur la santé physique et psychique des adolescents, des mesures impliquant les Ministères de la Santé Publique, de la Défense et de la Sécurité Publique, de la Justice et des Affaires Sociales, sont prises pour éduquer, sensibiliser et lutter contre le trafic, la commercialisation ou la consommation de la drogue. La loi n° 97-19 du 7 Août 1997², stipule en son article 9 que : « sont interdits

¹ Bien que la loi n°2005/005 du 24 juillet 2005 portant autorisation du Président de la République à ratifier la convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et le décret n° 2005/440 Bis du 31 Octobre 2005 portant ratification de la convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac pouvaient déboucher sur une loi interdisant formellement le tabac sur le territoire national, le gouvernement camerounais n'a pas jusque-là adopté une telle disposition. Mais, depuis 1964, plusieurs actions et mesures antitabac sont entreprises, notamment la lettre-circulaire N° 19/O7 MINESEC/SG/DRH/SDSSAPPS du 11 Septembre 2007 portant création des clubs antitabac en milieu scolaire et faisant des établissements scolaires des « espaces non-fumeurs »

² Loi relative au contrôle des stupéfiants, des substances psychotropes et des précurseurs et l'extradition et à l'entraide judiciaire en matière de trafic des stupéfiants, des substances psychotropes et des précurseurs.

la production, la fabrication, le commerce, et la distribution de gros et de détails, le transport, la détention, l'offre, la cession à titre onéreux ou gratuit, l'acquisition, l'emploi, l'importation, le transit sur le territoire national des plantes, substances et préparation inscrite au tableau (1) sous réserve de l'article (77) de la présente loi ». De fait, l'article 77 met un accent sur les « *abus des drogues* » et les « *usages illicites* » tandis que l'article 91 de la même loi fait état des sanctions disciplinaires allant d'un emprisonnement de 10 à 20 ans et d'une amende oscillant entre 250000 à 1 250000 francs pour les trafiquants de « *drogue à haut risque* ». Malgré ce recadrage institutionnel et juridique, le constat révèle que, plus que par le passé, la consommation du tabac et ses associés est ancrée dans les mœurs et les habitudes des citoyens au point où même les enfants et les jeunes gens ne s'en trouvent pas davantage épargnés.

Cependant, il s'agit des dispositions générales qui ne mettent pas un accent sur la protection des mineurs et les autres couches fragiles de la société. Scolarisés ou non, des enfants, candides et pusillanimes, sont bien introduits dans les circuits, notamment la distribution dans les établissements scolaires et dans des ménages pour des revenus minables que leur reversent les grands *dealers*. De nombreux enfants se trouvent enfermés ou emprisonnés, captivés lors des arrestations de masse aux côtés des adultes. Mais, en l'absence des centres de rééducation des enfants (institution camerounaise de l'enfance de Maroua, de Betamba et le centre d'accueil de Bepanda) en faillite ou fermés et de l'inexistence d'une législation protectrice des enfants, les statistiques des enfants en milieu carcéral sont effrayantes dans les grandes villes du pays. En fait, loin d'être un espace de redressement ou de rééducation pour une meilleure réintégration sociale, les prisons sont plutôt des lieux de rencontres inopportunes des jeunes détenus avec des adultes qu'ils côtoient. Ils y sortent experts dans les domaines du faux, du *feumaniat* et de la drogue. Le comble, ces enfants risquent de retourner en prison ou désorienter d'autres mineurs. En effet, plusieurs études abordent la problématique du tabagisme et de dépendance à la drogue. Dans ce contexte, Louise Guyon et Marie-Andrée Bertrand (2002), mettent en parallèle famille et toxicomanie et concluent que la famille est le lieu d'initiation à la consommation du tabac et d'autres substances associées comme l'alcool. Aussi pensent-elles que la toxicomanie a des effets sur la famille. De ce fait, elles interviennent indubitablement dans l'accompagnement de l'intervention de lutte contre la dépendance. N. Boily et I. Bitaudeau (2002) leur emboîtent le pas en dégagent les mutations qu'ont connues les cellules familiales ces dernières décennies. Selon elles,

« l'avènement de la démocratie familiale et le développement des relations égalitaires entre les membres de la famille influencent la manière dont les parents d'aujourd'hui perçoivent leur rôle ». Les mutations des valeurs sociales, la précarisation des familles, l'évolution des rôles socio-parentaux et des relations familiales sont des facteurs qui contribuent à l'intéressement des jeunes à la consommation des substances psychotropes. Elles soutiennent que :

D'emblée, les jeunes constituent l'une des populations les plus ciblées lorsqu'on évoque les problèmes de toxicomanie. L'adolescence est la période des expériences : première cigarette, premier verre d'alcool, premier joint, premier amour, première relation sexuelle, etc... Les drogues sont d'ailleurs un sujet d'inquiétude important pour les parents d'enfants au seuil de cette période. (p.4)

C. Plourde, J.-M. Ménard, M. Perreault et al. (2002) ; N. Brunelle, M.-M. Cousineau et S. Brochu (2002) s'attardent respectivement sur :

- la place de la famille dans les services de réadaptation en toxicomanie pour jeunes et parents ;
- la famille telle que vécue par des jeunes consommateurs de drogues et trajectoires types de déviance juvénile.

De manière générale, ces auteurs montrent que la famille reste une plaque incontournable dans la compréhension du phénomène de la toxicomanie. Pour Brunelle et ses co-auteurs par exemple, la toxicomanie des jeunes est liée à l'inconsistance de la discipline parentale. Car, selon les résultats de leurs travaux de recherche, « plusieurs jeunes disent faire usage de drogues parce que leurs parents en consomment, pour faire comme eux ou, encore, pour oublier leurs problèmes familiaux ». Or, C. Plourde, J.-M. Ménard, pensent qu'il est important d'impliquer les parents et les jeunes afin qu'ils participent à la réadaptation aux côtés des cliniciens et des partenaires externes. Les auteurs comme J. O'Loughlin, et N. Kishchuk (2024), F. Turcotte (2024) A. Royer et M. Cantinotti (2011) s'intéressent au contrôle de la promotion commerciale et de la consommation du tabac et, à l'éradication du tabagisme. Loin de pouvoir faire une recension exhaustive des travaux publiés sur le tabagisme et la toxicomanie, on peut comprendre à partir des recherches ci-dessus énumérées que très peu de travaux portent sur les effets directs ou indirects de l'industrie du tabac sur les couches vulnérables, notamment les enfants en milieu urbain africain et spécifiquement camerounais. Or, il n'en demeure pas moins que les enfants toxicomanes d'aujourd'hui sont les adultes drogués de demain. Ce qui, à long terme constitue un véritable danger pour la

société avenir en termes de développement. L'objectif de cette réflexion est d'analyser les conduites socioéducatives des parents pour maîtriser la délinquance et l'intoxication aiguë de leurs enfants, mais également de comprendre les perceptions qu'ont les enfants toxicomanes d'eux-mêmes bien que leur addiction engendre des conflits socio-familiaux aboutissant à leurs replis et à leur rejet familial et social. Qu'est-ce qu'être un parent d'un enfant toxicomane ? En d'autres termes, quels sont les nouveaux rôles et comportements psycho-éducatifs des parents dans un contexte marqué par l'attachement de leurs enfants mineurs au tabac et à la drogue ? Nous formulons l'hypothèse selon laquelle, les parents déshonorés et confus, soutiennent et accompagnent leurs enfants pour sortir de la dépendance, mais par manque de structures adéquates et de moyens nécessaires pour la prise en charge, se déresponsabilisent pour enfin les jeter dans la rue.

1. Approche méthodologique

Cette réflexion s'inscrit dans une démarche essentiellement qualitative. Les données nécessaires à la démonstration sont collectées auprès de 15 jeunes communément appelés « boys », des jeunes totalement de leur environnement familial ; de 10 jeunes scolarisés et de 10 parents d'enfants. À partir d'un échantillonnage qualitatif à choix raisonné, ces 35 individus qui constituent la taille de notre échantillon ont été sélectionnés pour des raisons variées. Les « boys » sont une catégorie qui nous intéresse en raison du fait qu'ils sont les tuteurs des apprentis toxicomanes et vivent en dehors de l'environnement familial. Parmi eux, se recrutent des *dealers* aux grades hiérarchisés et qui maîtrisent tous les circuits d'un marché informel et illicite, mais menacé par les autorités traditionnelles et administratives. Ils font face spécifiquement aux autorités chargées de la défense, de la sécurité et de la justice mais avec lesquelles, ils collaborent souvent pour se maintenir dans un marché trop risqué. Les enfants, quant à eux, scolarisés ou non, sont introduits dans un circuit informel de distribution et de commercialisation du tabac et de la drogue. En dehors du fait qu'ils sont eux aussi des consommateurs, il leur revient d'entretenir la clientèle en milieu scolaire et/ou dans les quartiers. Initiés par les « boys », ils maîtrisent les codes de communication verbale ou gestuelle. Ce qui leur permet d'évoluer dans un monde atypique. En plus d'être des relais entre *dealers* et clientèle, les enfants, candides et naïfs, en contact avec les familles et les communautés, servent d'éclaireurs et d'indiques aux « boys » et au grand *dealer* qui a le droit de contrôle sur son « territoire ». Ils lui fournissent des informations importantes pour la

sécurité du clan. Ils lancent notamment des cris d'alerte lorsqu'une menace vient de la communauté, des chefferies traditionnelles ou de la police. Les parents, quant à eux sont tous des victimes. Ils ont pour principaux bourreaux de leurs propres enfants qui sont déroutés par les groupes des pairs ou des *dealers* qui leur proposent des revenus journaliers ou hebdomadaires après la commercialisation du tabac et d'autres produits psychotropes. La combinaison des données de terrain collectées auprès des 35 participants à l'étude à travers les récits de vie permet non seulement de définir les trajectoires types de déviance juvénile chez les jeunes consommateurs de drogue et du tabac, mais aussi de déterminer les itinéraires thérapeutiques pour la désintoxication des enfants drogués. L'analyse diachronique et l'analyse compréhensive des 35 récits de vie a permis la construction des agir sociaux des enfants toxicomanes. En s'inscrivant dans un temps long, il s'agit de retracer de manière spécifique leur parcours dans la construction de soi, une construction identitaire qui prend en compte à la fois leur besoin d'appartenance à un « territoire » dans lequel ils évoluent, mais aussi les fractures dans leur vie affective et familiale, eux qui sont marginalisés, repoussés, exclus et déshumanisés. Placé sous l'angle ethnométhodologique, cette réflexion prend en compte les motivations qui poussent des enfants à s'adonner au tabac et à d'autres drogues, et à se désorienter de l'éducation parentale pour se construire des identités déviantes. En effet, selon A. Coulon (1987) reprenant H. Garfinkel, les acteurs sociaux ne sont pas des « idiots culturels » car « la conception que les acteurs se font du monde social constitue en dernière analyse, l'objet de la recherche sociologique » (p. 10). Aussi allons-nous nous intéresser à la théorie de la gestion relationnelle de soi (G. Bajoit, 2003) pour montrer comment les enfants toxicomanes gèrent les tensions existentielles induites par la difficile conciliation des identités désirée, assignée et engagée. Selon l'auteur, l'identité désirée renvoie aux projets identitaires du sujet, à savoir ce qu'il désirerait être et faire. Ses engagements identitaires, constituent l'identité engagée de l'enfant. Enfin, le sujet perçoit des attentes à son égard et cette perception subjective correspond à son identité assignée. La conciliation de ces identités lui assure un sentiment d'accomplissement personnel, de reconnaissance sociale et de consonance existentielle. Si ces identités sont peu congruentes entre elles, l'individu risque de souffrir d'un déni de reconnaissance sociale (sujet dénié), d'accomplissement personnel (sujet divisé) ou de dissonance existentielle (sujet anémique).

2. Résultats

2.1. Les enfants, des victimes insoupçonnées de l'industrie du tabac dans les zones urbaines au Cameroun

La consommation du tabac et autres produits associés évolue à un rythme croissant dans les villes du Cameroun. Disponible dans les grandes surfaces et vendu en détail dans des kiosques, les épiceries du quartier et les snacks bars, le tabac semble mieux accompagner adultes comme jeunes dans les fêtes ou dans la gestion des émotions fortes et les stresses. Utilisés par certains comme un stimulus pour mieux travailler, le tabac est consommé par les enfants sans contrôle par mimétisme, pour se faire plaisir et parfois se dire à *la mode*. Bien qu'il existe la législation qui est supposée encadrer la production, la commercialisation et la consommation de ces produits, le constat révèle plutôt que ni les entreprises, ni le législateur et les institutions en charge d'exécution des lois prescrites n'observent les dispositions formulées à cet effet. Dans un contexte où l'éducation dans les familles et les établissements scolaires est en perte de vitesse (démocratisation des valeurs et des rôles entre les membres de la famille) et l'éducation traditionnelle reléguée au second rang (suppression des sanctions punitives même à l'école et du contrôle communautaire dans l'éducation), les enfants restent les premières victimes. Leur implication dans les circuits de vente et de consommation du tabac, des produits du tabac, des drogues et de l'alcool, aboutit à une rupture brutale des campus scolaires et des maisons familiales. Mais comment en est-on arrivé là ?

2.2. Les enfants victimes, témoignages et stratégies de résilience et de rétablissement

Témoignage n°1 : Ici, c'est mon territoire. Je suis le gouverneur. Je ne vous cache rien. Je suis le grand dealer d'ici. Tout le monde le sait. On m'a longtemps cherché. Je ne dors jamais en cellule, je gère. Avec ces gens, ils ont leur part de gombo. Il faut être « wise », savoir « choko », pour évoluer. Dans mon territoire, je suis le seul patron et j'ai des « boys » qui savent ce qu'il faut faire, « gérer le retour » si nous sommes attaqués. A Quater Bar, on y trouve un peu de tout pour être bien « penté », les enfants sont « zaillon » quand ils sont avec moi. Je suis « gangan » avec les parents qui nous menacent et nous livre tout le temps aux autorités. Heureusement, nous sommes tous « wise ». ... « Repé », lorsque les parents « ndem », les enfants ont le bon flair. Mon devoir est de les rendre dur, peu importe, ils sont heureux même si les parents de ces « muna » dérangent. La vie est « high », ils sont dans le clan pour être protégés. Notre histoire est la même. Enfants battus et torturés, enfants affamés, enfants incompris, les élèves sans argent de poche ou menacés à l'école, les enfants traumatisés et tous sont la bienvenue, car ils trouvent leur compte ici en oubliant leurs soucis. ... Monsieur, il y a quatre ou cinq mois, plus de trois cents policiers, gendarmes et militaires sont venus à ma recherche. Un « vrai boy », on ne le rattrape pas aussi facilement. Mes enfants prennent des renseignements. J'ai fui et je me suis installé là où j'ai appris le business, car dans ces « matta », il faut aussi avoir des amis sur le « territoire » ami ou frère. A distance, je continue à gérer le « quat ».

Témoignage n°2 : on m'appelle Apikoro. Je vis avec mes parents. J'ai abandonné les études pour me battre comme un homme. Mes parents me donnaient tout ce que je voulais. Un ami a entrepris de m'amener rencontrer notre « boss » qui m'a confié des responsabilités. Je devais passer chez lui chaque matin pour prendre les « produits » pour les liquider auprès de mes camarades. Ça donnait vraiment l'argent. Trahi et traduit plusieurs fois au conseil de discipline dans plusieurs établissements de la ville, j'ai abandonné les bêtises pour consacrer l'essentiel de mon temps à écouler notre marchandise. ... Nous ne vendons pas de la drogue, le chanvre indien est une forme de tabac, même les responsables viennent en consommer en cachette à nuit tombée ou à l'aube. Nous revendons beaucoup d'autres « condiments ». Peut-être que c'est cela qu'on appelle drogue. C'est comme du café ou du thé que chacun peut prendre chez lui le matin. La cocaïne, le « cailloux », ou la « taille » se consomment par les « boys » pour ressentir la joie de vivre. On saoule, mais on ne provoque pas. Nous sommes sur notre « territoire » où nous faisons ce que voulons et on doit respecter notre choix de vie. Que les parents qui se plaignent éduquent leurs enfants au lieu de s'occuper de nous. Ce sont leurs enfants qui nous cherchent et nous leur offrons l'hospitalité pour qu'ils s'intègrent dans le groupe et voir les choses autrement que tout le monde autour de nous. « Le territoire, c'est une grande famille mon vieux ». C'est qui est sûr, ces enfants, nous les encourageons d'abord à aller à l'école. Seulement il y a la joie de vivre ensemble, de gérer les problèmes des « fidèles » au boss, ce qui les attire davantage. Après mon Baccalauréat, me voici ici, j'ai décidé d'être comme ça.... Nous sommes leur modèle.

Témoignage n°3 : On m'appelle Bao, le grand baobab. J'ai été dérouté. Ici, ce n'est pas ma place. Mes parents ont tout fait pour me sortir de cette vie, mais emporté par la passion de la fumée et de la liberté, me voici comme un enfant abandonné. Mes parents vivent, ils ont des immeubles dans la ville, je suis leur garçon unique. Ma mère a pleuré après moi, j'ai refusé confiant que le grand « Gozomo » des Gosomo fera de moi un patron riche et sans grand effort comme lui. J'étais alors le seul « boy » qui faisait ses commissions délicates et qui produisait beaucoup d'argent. J'allais sans crainte livrer de la drogue dans des milieux compliqués, et même dans des bureaux chez les grands messieurs. En ce moment, il me disait que tout le monde consomme de la drogue allant des pauvres aux riches cadres de l'administration. Mais, ma vie a basculé lorsque le « Gosomo » fusillé lors d'une patrouille mixte est allé en prison pour y sortir pour mort. Oui, je sais que j'ai péché, je n'ai pas écouté les conseils des miens, je ne faisais qu'à ma tête. Aujourd'hui je n'ai plus cette chance, mon père ne veut plus me sentir chez lui, ma mère ayant été menacée de divorce à cause de moi a été chassée durant deux ans de la maison. J'en suis conscient. J'ai tout perdu. Cette pourrie drogue m'a volé mon enfance. Elle a gâché mon avenir. ... Je conseille les petits boys qui viennent de commencer. Mais, certains d'entre eux en consomment parce que leurs parents eux-mêmes en consomment, ils les envoient en acheter ici.

Une analyse profonde des extraits des récits de vie de ces trois interviewés permet de comprendre aisément les origines et le

processus d'enracinement des enfants dans le phénomène du tabagisme et d'autres substances toxiques.

2.3. Les enfants : entre indifférence de l'industrie du tabac et le laxisme parental et social

Pour comprendre le fond de leur implication dans les circuits de vente et de consommation de la drogue, il faut replacer les enfants dans leur environnement familial d'origine. Car, des déclarations des enfants devenus adultes, les parents portent aussi une grande responsabilité. Leur décrochage scolaire est imputable au manque d'accompagnement et de suivi, tantôt à cause de la pauvreté, tantôt à cause de l'irresponsabilité parentale. Dans les quartiers populaires de Douala où nous avons effectué notre observation, très peu de parents se préoccupent de leur famille. En perpétuelle quête des moyens de survie, les enfants sont à la merci de l'insécurité. Plusieurs ne mangent d'ailleurs pas à leur faim. Cette tendance est observée dans les ménages où seules les femmes, revendeuses de vivre frais dans les marchés locaux (« bayam-sellam »), essayent autant que faire se peut d'assumer les rôles de parents. Or, dans un contexte marqué par la cherté de la vie, les revenus ne leur permettent pas à la fois de nourrir convenablement leurs enfants, d'assurer les frais de scolarité et autres besoins. Il est évident que dans cette situation les enfants sentant l'absence du pouvoir masculin, échappent au contrôle de leurs mères préoccupées par plusieurs charges. Dans cette couche défavorisée, les hommes travaillent et épargnent leur argent dans des tontines, arguant assurer la sécurité sociale que l'État n'offre pas en cas de maladie grave ou de décès. L'éducation des enfants est reléguée au second plan, la charge des enfants étant culturellement une affaire de femmes dans certaines tribus et ethnies. Cependant, ces parents laissent que « *l'argent de la bière et de la cigarette ne manque pas* ». Il s'agit, en clair, d'un manque de volonté des hommes qui s'empiffrent d'alcool et du tabac au détriment de l'éducation des leurs.

Il est également important de relever que l'alcoolisme et le tabagisme des parents sont un prétexte pour leurs enfants qui, durant leur adolescence les imitent. Car, en dehors du fait que les parents sont des modèles pour les enfants, il est de coutume, et ce malgré les interdictions, de voir les enfants assurer les commissions d'achat de tabac, de whisky en sachet, des bières et même de la drogue qu'ils consomment devant leurs progénitures. C'est la première phase d'ailleurs de l'apprentissage, les mineurs connaissant où s'approvisionner, maîtrisent à leur jeune âge le code de communication établi pour s'offrir tel ou tel autre drogue.

Sur les plans sociologique et anthropologique, le tabac est d'une importance capitale dans la communication interhumaine. Le tabac et le chanvre indien sont à cet effet utilisés lors des fêtes traditionnelles (mariage, initiation, funérailles etc.). Ils sont utilisés comme un expiant indispensable pour régler les différends entre les hommes et nouer des liens sociaux. Les femmes utilisent le tabac et le chanvre indien pour le resserrement du vagin (Yatouma, 2009). Dans les zones urbaines, ces pratiques y sont déportées et continuent à jouer leur rôle d'antan. Avec la modernisation et l'utilisation de l'internet et les réseaux sociaux par les enfants et les jeunes, les filles font usage de ces ingrédients pour offrir à leurs multiples partenaires des nuits douces, ce qui n'est pas sans effet sur leur santé.

Loin d'être la responsabilité des seuls parents, les enfants s'accommodent et s'adaptent dans ce nouvel environnement à travers la compagnie. Même si dans l'ensemble, les enfants qui ont participé à l'étude disent subir de la maltraitance de la part de leurs parents, il se cache parfois derrière cette fermeté parentale, le désir de construire un meilleur avenir pour leurs progénitures. Cependant, la majorité des parents affectionnent peu leurs enfants et sont absents quand ils en ont besoin, le dialogue parents-enfants restant inexistant. Brimades, recommandations, punitions, privations s'enchaînent, toutes choses souvent mal interprétées par les enfants. Ils donnent un sens et une signification erronée et se liguent ensemble contre cette forme de pédagogie punitive qu'ils estiment dépassée. Les trois témoignages révèlent en fait que les pairs influencent leurs amis et leurs camarades qu'ils entraînent dans un nouveau monde où ils disent « *noyer leurs soucis* » et gagner en liberté. Cela s'explique par le fait que la drogue rentre dans les établissements scolaires par le canal des élèves qui la proposent à leurs amis de classe. Il s'agit des mini-groupes de petits délinquants qui se livrent à d'autres activités aux heures creuses, parfois sous les regards impuissants des surveillants. L'interdiction par la loi des châtiments corporels à l'école (loi n° 98/004 du 14 avril 1998 sur l'orientation de l'éducation scolaire au Cameroun), le rappel de cet article 5 par le Ministre des Enseignements Secondaires en janvier 2023 font que les élèves se croient tout permis. En fait, l'article 35 de cette loi dispose que :

l'intégrité physique et morale des élèves est garantie dans le système éducatif. Sont de ce fait proscrits : les sévices corporels et toutes autres formes de violence, les discriminations de toute nature, la vente, la distribution et la consommation des boissons alcooliques, du tabac et de la drogue.

Selon les déclarations dudit Ministre, des « sanctions seront prises à l'encontre des établissements scolaires/enseignants qui

auront recours à un tel mode de punition ». Mais comment procéder donc ? Que faire des élèves qui se trouvent sur les campus scolaires avec des substances psychotropes ? Ces questionnements sont sans réponses, étant donné que des mesures et actions entreprises par le gouvernement à ce sujet, aucune sanction disciplinaire ne s'applique avec fermeté sur les enfants. Elles se révèlent donc inappropriées et inefficaces dans un environnement où les parents se contentent plutôt à vite trouver une place à leurs enfants dans un établissement privé que d'éradiquer le mal profond. Pour certains parents, ce qui compte, c'est de montrer aux yeux de leurs enfants et des connaissances qu'ils ont le pouvoir et disposent des moyens financiers et relationnelles capables de tout offrir à leurs enfants. C'est dire que le volet éducationnel n'est pas leur priorité. Sur les 10 élèves qui ont participé à l'étude, 7 ont changé d'établissements après leur renvoi définitif aux motifs variés. Dans tous les cas, la législation telle qu'interprétée par les élèves récalcitrants va en leur faveur. Bien que celle-ci interdise la consommation de l'alcool, du tabac et de la drogue à l'école, elle reste muette quant aux moyens et sanctions disciplinaires pouvant rétablir l'ordre et la stabilité dans les établissements déstabilisés par les toxicomanes.

En-dehors du fait que ce texte de loi fait des polémiques, les parents étant partagés sur de telles décisions ministérielles, les activités menées autour des établissements ne facilitent guère la rupture des pratiques toxicomanes chez les élèves. Car, autour de leur campus, sont ouverts des bars, snacks, bistrot, auberges et hôtels, kiosques où les élèves peuvent s'approvisionner et se distraire des activités scolaires en longueur des journées. Malgré la furie de la communauté urbaine et d'autres administrations qui interdisent de telles activités à proximité des campus scolaires, des poches de résistance existent et freinent tout élan de changement. Ce qui maintient filles et garçons dans la débauche. Accompagnant une équipe des forces de maintien de l'ordre lors d'une patrouille militarisée dans certains points de vente et de consommation des produits psychotropes à Douala, notre constat fut amer. Déployés sur le terrain pour dénicher et procéder aux arrestations des *dealers* et des trafiquants de drogues, certains membres de la police militaire n'ont pas caché leur intention : récupérer d'abord les enveloppes préparées pour la gestion d'une telle éventualité par les *dealers* placés en marge du grand groupe des « boys », puis récupérer une quantité de drogues et chanvre indiens pour leur propre consommation. Interrogé sur les résultats réels de cette descente, un des militaires a argué que : « nous seuls n'allons pas changer le pays. C'est notre tour de sucer les doigts. Les grands dealers traitent directement avec nos

chefs. Les emmener au poste, c'est plutôt nous ridiculiser puisqu'ils ne seront ni entendus, ni enfermés. Chacun sait pourquoi il est ici ». L'analyse de ces propos laisse comprendre que, le trafic de drogue génère des richesses qui sont redistribuées entre tous ceux qui sont dans la chaîne : les fournisseurs, les courtiers, les « boucliers » qui se recrutent parmi les opérateurs économiques de la cité voire même les hauts gradés de l'armée, de la police, de la gendarmerie et des magistrats corrompus. D'ailleurs, ce sont les dealers qui les intéressent, eux qui peuvent reverser autant d'argent pour se sauver. Conscients de l'inefficacité et de l'ineffectivité des lois et des politiques de lutte contre le commerce, le trafic et la consommation de la drogue, les jeunes enfants, épris du gain facile, rentrent dans le circuit bien que ce secteur d'activité illicite a ses propres rouages qu'il leur convient de maîtriser.

Une autre chose et non la moindre dans les zones urbaines est l'expression de la réussite sociale des jeunes qui se manifeste par l'organisation de ce qu'ils appellent « charter »¹. Il s'agit très souvent par les aînés sociaux de se retrouver entre amis et procéder au « noircissement de la table »² pour prouver qu'ils ont des moyens et peuvent désormais en jouir. De manière claire, les jeunes n'ont pas de réserve à consigner tout un bar ou snack, à prendre d'alcool jusqu'au petit matin avant de recommencer dans les quartiers de résidence. Des chichas sont installées dans des buvettes attendant des copieux repas préparés à base du chanvre indien. Tabacs de toutes variétés, chanvre indien et certaines drogues sont consommés sans pour autant avoir la crainte des aînés sociaux qui vivent ces manifestations festives impuissamment. Prisés à cause de sa rareté, les viandes de chien ou de chat, préparés spécifiquement (neuf condiments dont le chanvre indien) sont servies en petit déjeuner. Pour les néophytes, il s'agit là d'un paradis, une vie de jouissance maximale à laquelle des jeunes filles sont invitées à faire la débauche. Ceci d'ailleurs est révélé dans les propos du cinquième témoin (confère II-1) qui met à nu les pratiques toxicomanes des jeunes filles universitaires qui s'exposent à la drogue pour dissiper la honte et avoir le courage d'affronter des hommes pour se faire de l'argent. Ce témoignage démontre l'irresponsabilité sociale des entreprises de tabac qui ne s'intéresse qu'aux profits que génèrent leurs activités sans pour autant apprécier les dangers qu'encourent les enfants en se livrant à la consommation naïve des stupéfiants.

¹ Service de commande de bières en cuvette et à plusieurs reprises

² Service de bière en casiers, l'objectif étant celui de consommer sans enlever les bouteilles vides ou ayant un contenu toute une nuitée ou une journée de consommation

2.4. Conflit personnel, retrait et construction d'une identité mitigée

Les enfants sont une catégorie maniable qui se plaît à être dans le monde de la drogue non pas pour se faire des sous, mais plutôt pour se construire une autre image, une identité qui font d'eux des personnes vues et respectées par les pairs, craints et réputés par leur art oratoire (ton, argot, gestuelle) et leurs tenues vestimentaires aux modèles de grandes stars, des icônes de la musique, du football ou alors des grands trafiquants de drogues pourchassés et enfermés dans les grandes prisons du monde. Ils ne se réservent pas de l'exprimer. Plusieurs se font appeler affectueusement « Rasta, Bob Marley, Pablo, Turbo, El Negro, le Pichichi etc. » accompagnés des salves d'applaudissements, de cris et accolades à leur arrivée aux lieux habituels de rencontre.

Si dans leur immense majorité, les enfants drogués n'ont pas réussi comme ils se le prétendaient, (sales, mal vêtus, épuisés et enivrés, délinquants et voleurs), ceux qui ont « réussi » ne cessent d'exercer une attraction sur d'autres adolescents qui les considèrent comme des « modèles de réussite sociale ». Ils suscitent de l'admiration et travaillent à construire une image erronée d'eux-mêmes, à devenir un « symbole », un « mythe » dans leur milieu. Symbole du « mal » pour certains, le « mythe de l'imprévisibilité » pour d'autres. Le sens du charisme et du leadership sont désormais au centre des préoccupations pour se faire reconnaître dans le groupe, mais également pour se fabriquer une place d'une part pour une meilleure intégration et d'autre part pour mieux se positionner dans la hiérarchie du clan. Rendu sur un « territoire » dénommé « blaguer/tuer », la composition générale du groupe des « boys » nous a été révélé. À la tête se trouve le chef de clan qu'on appelle « répé ». Il est assisté dans sa gouvernance par un bras droit appelé « fils spirituel ». En l'absence du chef de clan, c'est ce dernier qui prend les décisions et assume toutes ses responsabilités. Les « têtes durs » sont des « boys » envoyés aux fronts pour les agressions et les vols. Les actions de ces derniers dépendent des « éclaireurs », les plus faibles du groupe, qui sont « des têtes de lecture » c'est-à-dire des gens capables de lire et comprendre rapidement une situation difficile.

Bref, les enfants drogués ont une personnalité hybride, une conséquence d'une double construction identitaire. Très jeunes, ces enfants toxicomanes sont partagés entre les valeurs sociales défendus par leurs parents et les codes, valeurs, normes qu'ils intériorisent dans leur nouvel environnement, sous l'égide de leur « répé ou du fils spirituel du répé ». N'ayant pas totalement rompu avec la famille, ils craignent de perdre la confiance et la protection de leurs parents,

mais également reçoivent la pression des pairs (boys) qui ne cessent d'exercer leur pression sur eux pour une adhésion totale à la vie de la rue. Il se passe donc comme une sorte de conflits interne qui oppose culture familiale et culture de la rue, toute chose qui rendent confuse toute prise de décision immédiate par les uns et les autres. Une assimilation rapide des codes et une rupture brutale avec la famille est une garantie car, selon Konkouma, chef de clan des toxicomanes de la localité de Ngangé, « les nouveaux venus sont un risque pour le groupe. Rien ne prouve qu'ils ne nous vendent pas auprès de leurs parents qui eux aussi, peuvent alerter les autorités. Je crains pour ma sécurité et pour mes enfants ». Si certains enfants parviennent à se décider sous l'influence de leur compagnie, il n'en demeure pas moins que d'autres par contre éprouvent des difficultés à se séparer des leurs. Ceux qui éprouvent des doutes quant à leur avenir, craignent la maltraitance et la rudesse de la rue et surtout ne veulent pas perdre totalement la confiance des parents pouvant aboutir à leur rejet. Selon Deido Boy entretenu à Mandoyide, « la vie est difficile ici. On mange quand on peut. Il y a beaucoup de menaces. Quand je suis à la maison, je pense aussi à mes amis qui m'ont amené ici. Mais mon père ne veut plus de moi. Il me dit que je ne suis pas son seul enfant. » On peut comprendre à travers ces propos que les enfants et les jeunes toxicomanes développent une personnalité versatile. Mais, l'addiction au tabac et à la drogue, l'habitude à une colonie de libertinage les contraignent à vivre dans la nature malgré les vœux pieux des parents, celui de les voir en famille. Considérés par la société comme des ratés, des enfants qui ont échoué pour s'adonner au tabagisme et à la délinquance, les toxicomanes vivent en marge de la famille, une rupture très souvent mal gérée par les enfants et les parents.

3. Comportements et rôles socioéducatifs des parents d'enfants toxicomanes

Le tabagisme et en particulier l'addiction aux substances psychotropes déstabilise la famille. Face à la crise et aux tensions qui divisent les enfants et les parents, des questions de responsabilités sont posées. Dans plusieurs cas, elle dégénère en conflits opposant les deux parents qui s'accusent mutuellement et dans d'autres cas, on observe la dépression des parents qui, bien qu'abattu par la délinquance de leurs enfants, continuent à faire des efforts pour les sortir de la dépendance en les accompagnant médicalement et dans l'apprentissage des métiers si ces derniers répondent positivement aux traitements.

3.1. Addiction des enfants au tabagisme et accompagnement familial

Il n'est point de doute que dans les sociétés africaines, « le mythe de l'enfant roi » ou « l'enfant don de Dieu » continuent à impacter les comportements des parents vis-à-vis de leurs progénitures. Malgré ce qu'on peut qualifier de délinquance aigüe chez les enfants dépendants du tabac et d'autres associés, les parents se veulent toujours rassurants sur la sécurité des leurs. Prendre de la drogue, fuguer ne semblent pas être suffisants aux parents pour abandonner leurs enfants. Des affirmations telles que : « On accouche l'enfant, mais pas son cœur », « il n'existe pas de poubelle d'enfants », « les parents sont comme une poubelle qui reçoit tout à la fois » sont très souvent entendues sur le terrain pour montrer la détermination des parents à être encore à l'écoute de leurs enfants et de les accompagner dans leur dépression mentale et sociale.

Témoignage n° 4 : je suis père de sept enfants. J'avais envoyé trois d'entre eux vivre avec ma mère à Dschang. L'année scolaire écoulée, mon fils a dérangé sa grand-mère au point où son père a précipité son départ en vacances. Arrivé ici à Douala, il m'a menti en me disant qu'il n'avait pas encore pris son bulletin. ... J'ai décidé de lui trouver une place dans un établissement secondaire privé de la place. Malheureusement, après son inscription, j'ai été convoqué par son établissement. Mon fils qui faisait seconde était le plus grand délinquant de l'établissement : c'est lui qui organise le « jambo », c'est lui qui fuit les classes. Malgré tous nos efforts il a abandonné les classes. ... Cette année encore, j'ai acheté une place pour lui. Mais, en dehors des jeux du hasard, le bon monsieur vole les bidons au marché situé non loin de son école. Plusieurs fois de suite, j'ai payé pour le libérer de la gendarmerie.

Témoignage n° 5 : Mon petit frère était possédé par la drogue. Je l'ai amené loin là-bas chez nous. Détaché de ses amis et suivi par les travailleurs sociaux, il a presque tout abandonné. Il prend du snuff et ça ne gêne personne maintenant. Mais, je veux me confier à toi. Je suis opérateur économique. Mes amis m'ont introduit dans un forum WhatsApp dans lequel il y a plus de sept cents jeunes filles, toutes des universitaires. Le principe y est simple : donner les caractéristiques de la fille que tu veux rencontrer, indiquer les lieux de rencontre et préciser la ville (Yaoundé ou Douala). C'est la magie seulement. Ces petites se rendent vite disponibles instantanément. Et tu peux prendre plusieurs à la fois au même endroit. Malgré mon âge, je prends de la drogue pour mener cette vie. Toutes ces petites étudiantes là sont gâtées, la drogue les amène à tout faire pour avoir l'argent. ... Je ne suis plus dans ce forum des pervers, mais je ne peux plus travailler sans en prendre un peu... tu me comprends.

Les témoignages 4 et 5 (des parents) et celui de Bao (troisième témoignage) démontrent l'intention des parents à ne pas abandonner leurs enfants. L'implication des enfants dans le trafic de drogue et sa consommation est interprétée comme l'échec des parents dans leur mission d'éducation. Si les hommes ont tendance à relativiser et de vite prendre des décisions radicales soit pour protéger les cadets, soit pour se passer de la délinquance d'un des leurs, les mères développent une proximité avec leurs enfants qu'ils souhaitent revoir à la maison. Préoccupés par la situation de leurs enfants, les parents ont plusieurs itinéraires thérapeutiques pour sortir leurs enfants de l'addiction au tabac. Pour les parents pauvres, c'est qui est d'ailleurs le cas pour la majorité des familles observées, tout commence par la recherche d'une solution divine. De fait, 7 parents sur 10 pensent à la sorcellerie, à l'envoûtement des leurs. L'expression « cela n'est pas simple » dans le quatrième témoignage le justifie à suffisance. L'interviewée fait référence aux forces mystiques capables de détruire la vie de leurs enfants. La solution à l'addiction au tabac et la délinquance des enfants ne peut provenir que du surnaturel. Certains évoquent parfois l'impact des crânes des ancêtres lorsque les traditions ne sont pas respectées, quand d'autres soutiennent qu'il s'agit de la sorcellerie ou de l'envoûtement, c'est-à-dire d'un pouvoir maléfique. La solution pour traiter le mal viendrait donc du pouvoir des ancêtres ou des « dieux ». L'incertitude fait que plusieurs voies et itinéraires thérapeutiques soient empruntées. Les femmes de manière générale fréquentent les Églises dites de réveil pour trouver des solutions (la délivrance) des enfants qu'elles pensent être emprisonnés (possédés par les démons) dans la drogue par le pouvoir du méchant, de l'ennemie. Elles sont contraintes à suivre non seulement le programme des prières et des séances de délivrances des pasteurs ou des prêtres, mais aussi vont-elles s'obliger à fournir aux exorcistes le nécessaire pour le travail : huile d'olive, le sel béni, l'eau bénie etc. Quelques familles pensent à une solution médicale à l'addiction. C'est le cas du cinquième témoignage. Faire recours aux hôpitaux pour gérer l'intoxication des enfants drogués n'est pas courant dans les villes camerounaises. La société de manière globale ignore les capacités des psychologues et médecins à gérer de tels problèmes. Seuls les enfants issus des couches sociales favorisées essayent ce type de traitement. Car, il s'agit parfois pour des familles d'isoler leurs enfants en les obligeant à vivre dans les internats, et spécifiquement dans les établissements confessionnels où ils sont soumis à une nouvelle discipline de vie capable de les transformer. Les comportements résilients des parents des enfants vont ainsi leur permettre de retrouver la stabilité

familiale. Les enfants drogués ayant abandonné leurs études optent pour l'apprentissage des métiers dans l'informel. Il s'agit pour les parents de justifier de leur bonne volonté, de penser un avenir autre que celui qu'encourt les enfants s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes. Malgré leur engagement pour une réinsertion sociale et professionnelle, à défaut d'abandonner totalement, ils continuent à en prendre, mais avec beaucoup de modération.

Cependant, il faut relever que l'État ne fait pas autant d'efforts et ne s'implique pas assez pour soutenir la masse sociale précarisée. En faillite ou par manque de volonté politique, l'Etat semble ignorer ses responsabilités vis-à-vis des familles qui doivent s'obliger à prendre soins de ses membres (Pierret, 2008 ; Poliquin, 2015 ; Zola, 1981). Il s'agit d'un désengagement et un désinvestissement de l'État envers les actions nécessaires sur les déterminants de la santé, notamment la justice sociale, la solidarité, les revenus et l'emploi (Aïach, 2009 ; Bibeau, 2008 ; Lupton, 1995 ; Massé, 2009).

3.2. Toxicomanie, rejet et déresponsabilisation des parents

S'il est vrai que dans certaines familles, la toxicomanie des enfants préoccupe ses membres, dans d'autres par contre, elle crée plutôt une situation conflictuelle aboutissant parfois l'éviction soit de l'enfant délinquant, soit de l'un des parents. Certes, à cause de la faiblesse due à son sexe, la femme est la plupart du temps la victime, le père lui reprochant d'inculquer de mauvais comportements à ses fils et filles. Un des cas est exprimé au troisième témoignage. L'orgueil ou le découragement rapide fait perdre très rapidement l'espoir et la confiance à l'homme qui estime que l'enfant aurait eu tort à se déconnecté de la maison, à faire un décrochage scolaire pour s'intéresser à la délinquance. Le manque de dialogue franc au sein du couple au sujet de l'éducation des enfants aboutit aux violences de diverses formes : conjugales, physiques, psychologiques et même à la répudiation abusive. Dans ce contexte, l'absence de l'adolescent considéré comme un délinquant reste une préoccupation mineure. Sa présence est interprétée comme une menace en ce sens où on craint la portée des actions des « boys », avec qui ils partagent son quotidien. Privé de nourriture et de tout service élémentaire, banni de la maison et parfois châtié, les jeunes toxicomanes ne daignent plus passer à la maison à la présence des parents. La complicité et la sympathie entre mère et enfant fait que l'enfant visite la maison en cachette, en l'absence du père catégorique sur son éventuel retour à la maison. De manière générale, les « boys » font peur. Ils sont évités et reçoivent de petits cadeaux dans le voisinage pour éviter des représailles allant des coups de vol aux agressions physiques à

domicile comme en ville. Or, cette image, mal appréciée par le groupe intensifie la hargne des parents qui voient en leurs enfants une perpétuelle menace.

4. Discussion

S'il est vrai que le Cameroun n'a pas encore adopté une loi nationale interdisant ou encadrant de manière légale et formelle les activités des industries du tabac, il n'en demeure pas moins qu'il existe des actions et des mesures politiques entreprises pour lutter contre le tabagisme.

4.1 Actions et mesures antitabac

Au Cameroun, une série de mesures sont prises par le gouvernement non seulement pour encadrer les activités des industries du tabac, mais aussi pour protéger les consommateurs. Si des mesures répressives visent davantage la production, la vente et la circulation des tabacs, des drogues et autres associés, les effets de ces substances psychotropes interpellent la responsabilité du ministère de la santé publique. De ce fait, la lutte contre tabac reste une priorité dans le domaine de la santé publique au Cameroun. En dehors des slogans antitabac qui viennent contrer les publicités (elles-mêmes interdites) dans les chaînes de télévision et de radio diffusion, plusieurs autres actions et mesures sont implémentées par le gouvernement à ce sujet. Il s'agit, sans pourtant être exhaustif, des lois, décrets, arrêtés et directives, au rang desquels :

- Loi n° 64/LF/23 du 13 novembre 1964 portant protection de la santé publique ;
- Décision n°0222/D/MSP/SG/DMPNP du 8 novembre 1988 portant interdiction de fumer dans les institutions et les formations relevant du Ministère de la Santé Publique ;
- Loi n° 90/O31 du 10 août 1990 régissant l'activité commerciale au Cameroun ;
- Décret n° 93/720/PM du 22 novembre 1993 fixant les modalités d'application de la loi n° 90/O31 régissant l'activité commerciale au Cameroun ;
- Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun ; cette loi interdit la vente des boissons alcooliques, du tabac et de la drogue dans les établissements scolaires ;
- Arrêté n° 0016/AI/MINDIC/MSP/CAB du 8 juin 1998 portant marquage sanitaire des emballages des produits à base de tabac ;

- Décision N°0180/D/MSP/SG/DPS du 28 Mai 2004 portant création et mise en place du Groupe d'Experts sur le tabagisme ;
- Loi n° 2005/005 du 24 juillet 2005 autorisant le Président de la République à ratifier la convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ;
- Décret N° 2005/440 Bis du 31 Octobre 2005 portant ratification de la Convention Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ;
- NOTE DE SERVICE N°1913 du 12 Juin 2007 du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, informant le personnel et les visiteurs à respecter le slogan « *pas de fumée à l'intérieur* » ;
- Lettre N°07/788/CF/L/MINEFI/DRH/SP du 15 Juin 2007 portant interdiction de fumer dans toutes les structures du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- Arrêté N°967 MINSANTE/MINCOMMERCE du 25 Juin 2007 portant marquage sanitaire des emballages des produits à base de tabac ;
- Lettre-Circulaire N° 012/B1/1464/MINEDUB/SG/DRH/SDSSAPPS du 17 août 2007 portant création des espaces non-fumeurs et des clubs anti-tabac en milieu scolaire ;
- Lettre-Circulaire N° 19/07MINESEC/SG/DRH/SDSSAPPS du 11 Septembre 2007 portant création des clubs anti-tabac en milieu scolaire et faisant des établissements scolaires des « espaces non-fumeurs » ;

Cette densité des textes juridiques marque l'intérêt que porte le gouvernement sur la protection des citoyens (en particulier les jeunes enfants scolarisés) qui sont exposés d'une manière à une autre aux effets dévastateurs du tabac. Si aucune des dispositions de ces différents textes administratifs n'interdit explicitement la production, la vente et la consommation du tabac, on peut y déceler la volonté des institutions à recadrer toutes les activités liées à l'industrie du tabac au Cameroun. Si l'absence d'un cadre juridique interdisant toute production de tabac permet aux entreprises d'exercer librement, il appert que, au regard de la multitude des textes régissant ce domaine d'activité, le gouvernement manifeste son vœu de le contrôler afin de réduire leur impact sur la santé des populations.

4.2. Un cadre institutionnel répressif contre les tabacs et les drogues

Au regard de l'ampleur du phénomène du tabagisme en milieu jeune, et spécifiquement dans les établissements scolaires, des efforts sont mis sur pieds pour limiter les violences sur les enseignants et les élèves, devenus la cible des enfants drogués. Intimement lié à la question de santé publique, ce ministère est au centre des débats sur les consommations du tabac et des drogues. Les maladies mentales qui en découlent constituent une préoccupation essentielle qui pousse ce ministère à collaborer avec d'autres institutions capables d'éduquer mais surtout de dissuader tant les consommateurs que les vendeurs et les producteurs des tabacs et des drogues. Les fruits de cette collaboration institutionnelle impliquant le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Ministère de la Défense, le Ministère de la Justice, le Ministère des affaires Sociales, le Ministère des Enseignements Secondaires etc. L'engagement partiel ou total de ces institutions a permis de traquer des contrebandiers, des dealers les plus réputés et de les traduire en justice. Dans les écoles secondaires, les fouilles systématiques des élèves à l'entrée des certains établissements ont permis de déceler des passeurs de drogues et de récupérer les quantités contenues dans les sacs scolaires. En outre, les contrôles de la police et de la gendarmerie en collaboration avec les populations ont souvent permis de mettre mains sur les trafiquants des chanvres indiens, des ossements humains, sans oublier les autres formes de drogues récupérées lors des patrouilles de la gendarmerie, police et la police militaire. Avec succès, des gangs sont démantelés et la sécurité rétablie dans des quartiers difficiles des villes de Yaoundé et de Douala régulièrement.

Mais, malgré la mise sur pied du cadre juridique et institutionnel encadrant toutes les activités des industries de tabac au Cameroun, des poches de résistance survivent encore. Car, la porosité des frontières entre le Nigéria, Tchad, Centrafrique, Gabon et la Guinée Equatoriale ne permettent pas à la police des frontières d'éradiquer le phénomène. Plus encore, le manque de moyens humains nécessaires et l'absence d'une étroite collaboration entre les institutions impliquées dans la lutte contre le tabagisme, facilitent l'émergence des quartiers de nouveaux *dealers*. Sur un autre plan, certains textes, notamment ceux qui interdisent la consommation du tabac et des sévices corporels en milieu scolaire comportent des vides juridiques, offrant des marges de liberté aux élèves qui restent totalement protégés.

Conclusion

Au terme de cette réflexion où il était question de comprendre les rôles socioéducatifs des parents d'enfants toxicomanes dans les zones urbaines du Cameroun, quelques conclusions saillantes retiennent notre attention. À l'image de la population générale, les enfants toxicomanes et leurs parents qui ont participé à l'étude semblent négliger ou ignorer la portée de la médecine moderne dans le traitement de l'addiction ou de la dépendance aux tabac et autres associés. Issus pour la plupart des couches sociales défavorisées et les territoires des « boys » étant implantés dans les quartiers déshérités des villes, les perceptions des adultes à l'égard de la santé mentale des enfants drogués varient selon les traditions culturelles et religieuses, mais aussi des ressources économiques et financières des familles concernées. Loin d'être abandonnés par la famille qui s'implique dans la recherche de leur traitement, les enfants selon leurs convictions et moyens, choisissent de rester sous le contrôle « parental » du « répé » et du/des fils spirituels du « répé ». De ce fait, on peut conclure que l'addiction et la dépendance accrue aux stupéfiants, aux plantes psychotropes, leur commercialisation dans les établissements scolaires, ont plusieurs conséquences : le renvoie définitif des salles de classe, le décrochage scolaire, les maladies mentales, et surtout l'effritement des liens familiaux entre les enfants et leurs parents. Ils ne s'accordent plus sur les valeurs éthiques et normes socialement et culturellement acceptées. Considérés comme des menaces permanentes, les enfants s'accrochent aux identités illicitement construites dont les pratiques y afférentes. Ils font l'objet de critiques sociales et de procédures judiciaires. Loin d'être la seule préoccupation des parents, les lois, les actions et les mesures étatiques pour lutter contre le tabagisme et l'addiction aux autres substances psychotropes, restent à repenser au Cameroun.

Bibliographie

- AÏACH, P., 2009, *L'irrésistible expansion du champ de la santé*. Dans H. S. Yaya (dir.), *Pouvoir médical et santé totalitaire*. Les Presses de l'université Laval. p. 81-99.
- BAJOIT, G., 2003, *Le changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Paris, Armand Colin, 188p.

- BIBEAU, G. (2008). Entre mépris et vie à nue, la souffrance sociale. Dans L. Blais (dir.), *Vivre à la marge, Réflexions autour de la souffrance sociale* (p. 185-211). Les Presses de l'Université Laval.
- BOILY, N., et BITAUDEAU, I., 2002, *Place à la famille. Drogues, santé et société*, 1(1). <https://doi.org/10.7202/000414ar>
- BRUNELLE, N., COUSINEAU, M.-M., BROCHU, S., 2002, La famille telle que vécue par des jeunes consommateurs de drogues et trajectoires types de déviance juvénile. *Drogues, santé et société*, 1(1). <https://doi.org/10.7202/000419ar>
- COULON, A., 1987, *L'ethnométhodologie*, Paris, PUF, Que sais-je ? 128 p.
- GUYON, L. et BERTRAND, M.-A., 2002, Famille et toxicomanie. *Drogues, santé et société*, 1(1). <https://doi.org/10.7202/000413ar>.
- LASNIER, B., Cantinotti, M. & Leclerc, B.-S. (2011). Prévalence de l'achat et de l'usage de tabac illicite chez les fumeurs québécois, 2005-2010. *Drogues, santé et société*, 10(2), 51-103. <https://doi.org/10.7202/1013479ar>
- Loi n° 97-19 du 7 Août 1997 relative au contrôle des stupéfiants, des substances psychotropes et des précurseurs et l'extradition et à l'entraide judiciaire en matière de trafic des stupéfiants, des substances psychotropes et des précurseurs
- Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 sur l'orientation de l'éducation scolaire au Cameroun),
- LUPTON, D., 1995, *The imperative of health. Public health and the regulated body*. Sage publications.
- MASSÉ, R., 2009, La santé publique comme nouvelle moralité. Dans R. Massé (dir.), avec la collaboration de J. Saint-Arnaud, *Éthique et santé publique : Enjeux, valeurs et normativité*. Les Presses de l'Université Laval. p.17-42.
- O'LOUGHLIN Jennifer et KISHCHUK Natalie, 2007, Repenser et recadrer la recherche sur le tabagisme chez les jeunes : réflexions fondées sur une enquête longitudinale auprès d'adolescents québécois. *Drogues, santé et société*, <https://doi.org/10.7202/016943ar>. P49-72.
- PIERRET, J. (2008). Entre santé et l'expérience de la maladie. *Psychotropes*, 2(14), 47-59. <https://doi.org/10.3917/psyt.142.0047>
- PLOURDE, C., MENARD, J.-M., PERREAULT, M., MERCIER, C. & LECOURS, M. (2002). Le point de vue des acteurs sur la place de la famille dans les services de réadaptation en

- toxicomanie pour jeunes et parents. *Drogues, santé et société*, 1(1). <https://doi.org/10.7202/000418ar>
- POLIQUEIN, H. (2015). Analyse critique et dimensionnelle du concept de santéisation. *Aporia*, 7(1), 17-29. <https://doi.org/10.18192/aporia.v7i1.2819>
- TURCOTTE, F. (2007). Du contrôle de la promotion commerciale et de la consommation du tabac à l'éradication du tabagisme. *Drogues, santé et société*, 6(1), 73-103. <https://doi.org/10.7202/016944ar>
- YATOUMA, V., 2009, *La production et la consommation du tabac chez les Guiziga de l'Extrême Nord, son impact sur la vie socio-économique et la santé*. Étude anthropologique, mémoire de master 2 en anthropologie, université de Yaoundé 1. 185 p.
- ZOLA Ik., 1981, Culte de la santé et méfaits de la médicalisation. Dans L. BOZZINI, M. RENAUD, D. GAUCHER et J. LAMBIAS-WOLFF (dir.), *Médecine et Société : Les années 80* Éditions coopératives Albert Saint-Martin. p. 31-51.